

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

I - Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales en précisant : une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'entend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 28 avril 2026.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

II - Les grandes orientations pour l'année 2026

L'année 2026 va être marquée de nouveau par les travaux de rénovation du commerce, chantier majeur pour les habitants de la commune.

Les montants en jeu vont impliquer une grande maîtrise des dépenses et un suivi attentif des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional , du Conseil Départemental , pour les principaux (préparation des dossiers, envoi des pièces justificatives, demande d'avance).

Les taux de fiscalité ont été votés avec une augmentation de 5%.

III - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le montant de cette section est de 398 920 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 013 Atténuation de charges = 1 010€

Il s'agit des remboursements reçus de l'assurance du personnel pour rembourser les salaires versés aux employés communaux absents pour maladie.

Chapitre 70 produits des services =

Cpte 70848	Mise à disposition du personnel	2 500 €
Cpte 7032	Redevance d'occupation du domaine public	500 €
Cpte 70876	Remboursement	8 500 €
Total chap.70	Produits des services	11500€

Chapitre 73 Impôts et taxes =

Cpte 73211	Attribution de compensation	10 540 €
Cpte 73212	Dotation de solidarité communautaire	15 141 €
eECpte 732221	F.P.I.C. (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)	6 500 €
Cpte 738	Autres impôts et taxes	8 000 €
Total chap.73	Impôts et taxes (sauf 731)	40 181 €

Chapitre 731 Fiscalité locale = 74,33 % du total

Cpte 73111	Taxe foncières bâties et non bâties	283 267 €
Cpte 7132	Taxes pylônes électriques.	13 270 €
Total chap.73	Impôts et taxes	296 537 €

Chapitre 74 Dotations et participations

Cpte 74111	Dotation forfaitaire	15 114 €
Cpte 741121	Dotation solidarité rurale	12 925 €
Cpte 742	Dotation aux élus locaux	4 150 €
Cpte 744	TVA FONCT	1 480 €
Cpte 74833	État compensation TF	2 023 €
Cpte 74834	Compensation exo TH	0 €
Total chap. 74	Dotations et participations	35 692 €

La ligne « dotation forfaitaire » continue de diminuer depuis 2013

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Cpte 752	Revenus des immeubles	11 000 €
Cpte 7588	Produits divers de gestion courante	3 000 €
Total chap. 75	Autres produits gestion courante	14 000 €

Ce chapitre comprend les locations de salle , le loyer du logement communal , les recettes annexes

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 Charges à caractère général

Cpte 60611	Eau et assainissement	1 000 €
Cpte 60612	Energie électricité	17 000 €
Cpte 60621	Combustibles	10 000 €
Cpte 60622	Carburants	1 000 €
Cpte 60631	Fournitures d entretien	1 500 €
Cpte 60632	Fournitures de petit équipement	500 €
Cpte 60633	Fournitures de voirie	500 €
Cpte 60636	Vêtements de travail	700 €
Cpte 6064	Fournitures administratives	3 500 €
Cpte 615221	Bâtiments publics	7 000 €
Cpte 615231	Entretien voies	5 000 €
Cpte 615232	Réseaux	2 000 €
Cpte 61551	Entretien matériel roulant	2 500 €
Cpte 61558	Entretien autres biens	500 €
Cpte 6156	Maintenance	8 000 €
Cpte 6161	Primes assurance	4 600 €
Cpte 6168	Primes assurance	1 800 €
Cpte 618	Divers services extérieurs	500 €
Cpte 623	Publicité, publications, relations publiques	5 000 €
Cpte 625	Voyages et déplacements	100 €
Cpte 626	Frais affranchissements et téléc.	1 800 €
Cpte l6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Cpte 6284	Redevance pour services rendus	1 400 €
Cpte 635	Taxes foncières	2 300 €
Total chap. 011	Charges à caractère général	78 900 €

Chapitre 012 Charges de personnel =

Cpte 633	Cotisation CNG, CG de la FP	1 600 €
Cpte 6411	Personnel titulaire	38 000 €
Cpte 6413	Personnel non titulaire	46 000 €
Cpte 65168	Autres	0 €
Cpte 6450	Charges Sec. Soc. et prév.	42 000 €
Cpte 6470	Autres charges sociales	500 €
Total chap. 012	Charges de personnel	128 100 €

Les prévisions des comptes de ce chapitre prennent en compte les salaires des employés communaux titulaires et des remplaçants.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement = 6,6 % du total

Chap. 023	Virement à la section d'investissement	26 520 €
------------------	----------------------------------------	-----------------

Ce montant représente la part de recette affectée à l'investissement.

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre section = 6,9 % du total

Cpte 6811	dotation amortissement immobilisations incorporelles et corporelles	27 550 €
-----------	---------------------------------------------------------------------	----------

Ce chapitre a sa contrepartie en recette d'investissement ; le montant représente l'amortissement des participations versées par la commune pour les travaux réglés à la Fédération départementale d'électricité et à la Métropole.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Compte 65311	Indemnités élus	36 500 €
Compte 65313	Cotisations retraite élus	1 600 €
Compte 65315	Formation des élus	0 €
Compte 6541	Créances admises en non valeur	0 €
Compte 6558	Autres dépenses obligatoires	94 700 €
Compte 657362	CCAS	0 €
Compte 65748	Subvention fonctionnement personnes droit privé (Comité Fêtes)	800 €
Compte 65888	Charges subv.	0
total 65	Autres charges de gestion courante	133 600 €

Le poste le plus important est le compte 6558 qui reprend les contributions aux organismes intercommunaux :

SISCO	44581
SIVU du Sud Amiénois	20160
Syndicat de voirie du Sud Amiénois	25501
CNAS	750
Métropole / urbanisme	2500
SACPA (fourrière animale)	1119
SISA	0

Chapitre 66 Charges financières

total 66	Charges financières	4 250 €
-----------------	----------------------------	----------------

Il s'agit des intérêts des emprunts et ligne de trésorerie.

IV - LA SECTION INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser

Il s'agit des crédits correspondant aux dépenses et recettes initiées l'année précédente pour un montant de 846 691 € en dépenses et 478 868 € en recettes (voir détail ci-dessous).

1) Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
16-Emprunts et dettes assimilées	17 940.00 €	10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	58 223.00 €
20- Immobilisations incorporelles	45 410.00 €		
21- Immobilisations corporelles	134 410.32 €	13- Subventions d'investissement	478 868.00 €
23- Immobilisations en cours	770 817.00 €	16-Emprunt et caution	150 440,00 €
45 Opérations pour compte de tiers		45-Total des opérations pour le compte de tiers	
Total dépenses réelles	968 577.32 €	Total recettes réelles-	687 531,00 €
040- Opérations d'ordre entre sections		021- Virement de la section de fonctionnement	26 520,00 €
		040- Opérations d'ordre transfert entre sections	27 550.00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	968 577.32 €	Total des recettes d'ordre d'investissement	54 070.00 €
		1068- Excédents de fonctionnement	48 051,47 €
		001 solde exécution report	178 924,85 €
TOTAL GENERAL	968 577.32 €	TOTAL GENERAL	968 577.32 €

1) Les principaux projets de l'année 2025 sont inscrits sur les chapitres suivants

-chapitre 21- immobilisations corporelles/dépenses

- Extension du réseau électrique : 40 000 €

chapitre 23- immobilisations en cours / dépenses

- Aménagement commerce du village /logement: 770 817 €

Chapitre 13 subventions d'investissement/ recettes

- Subventions d'investissement : 478 868 €

Chapitre 16 emprunt/ recettes

Emprunt 150 000 €

III- Les données synthétiques du budget – Récapitulation

- Section de fonctionnement :

Dépenses		
total 011	Charges générales	78 900
total 012	Charges de personnel	128 100
total 65	Autres charges de gestion courante	133 600
14	Atténuation de produits	0
total 66	Charges financières	4 250
total 67	Charges exceptionnelles	0
		0
	TOTAL DEPENSES	344 850
total 042	Opérations d'ordre entre sections	27 550
	Charges à caractère général	372 400
total 023	<i>Virt à la section d investissement</i>	26 520
	TOTAL DEPENSES	398 920

Recettes		
Total 013	Atténuation de charges	1 010
Total 70	Produits des services	11 500
Total 73	Impôts et taxes sauf 731	40 181
Total 731	Fiscalité locale	296 537
Total 74	Dotations et participations	35 692
Total 75	Autres produits gestion courante	14 000
Total 77		0
	TOTAL RECETTES ex 2025	398 920
Total 002	Excédent antérieur reporté	0
	TOTAL RECETTES ex 2025	398 920

